

Le Saint-Mitréen

22

Journal municipal
Septembre 2024



Rentrées apaisées et équilibrées



Ville de Saint Mitre les Remparts



www.saintmitrelesremparts.fr

Sommaire

| | |
|-----|---------------------------------------|
| 2 | Édito |
| 3 | Enquêtes publiques |
| 4-5 | Retour en images sur votre été |
| 6-7 | Dossier rentrée scolaire |
| 8-9 | Dossier travaux |
| 10 | Rentrée culturelle |
| 11 | Rentrée associative |
| 12 | En bref |
| 13 | Conseil municipal |
| 14 | Portrait État civil |
| 15 | Expression Libre |
| 16 | Agenda |

📞 Numéros et mails utiles :

Hôtel de ville : 04 42 80 98 55
> bureaudumaire@saintmitrelesremparts.fr
Police municipale : 04 42 49 91 72 ou 06 20 54 59 31 ou 06 20 54 59 38
> policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr
Collecte des déchets (Métropole) : 0800 94 94 08
> collecte.paysdemartigues@ampmetropole.fr
Services techniques : 04 42 44 03 45
> servicestechiques@saintmitrelesremparts.fr
Service urbanisme : 04 42 80 98 41
> urbanisme@saintmitrelesremparts.fr
Pôle social - CCAS : 04 42 06 74 16
> ccas@saintmitrelesremparts.fr
Espace familles : 04 42 06 97 54
> espacefamilles@saintmitrelesremparts.fr

Le Saint-Mitréen n°22

Directeur de publication : Vincent Goyet
Rédaction : Loretta Jobard - Élus
Crédits photos : Céline Parenté, Loretta Jobard, Élus, Rémi Bainvel, Pascale Geulin, Cyril Catenne, Freepik, DR

Réalisation : Service Communication
Tirage : 3 100 exemplaires
Périodicité : 6 numéros annuels
Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2024
N°ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.
Impression : Mosaïques Impressions, St-Victoret

Ne pas jeter sur la voie publique.

L'édito



Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens,

En novembre 2020, notre commune sollicitait la révision de son plan local d'urbanisme auprès de la métropole, qui en détient désormais la compétence. Cette révision est indispensable pour préparer les grands projets de demain. Après plusieurs années d'attente, puis de travail administratif préparatoire, celle-ci a enfin engagé en 2024 l'élaboration de ce document, qui prend la forme d'un PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) regroupant les villes de Saint-Mitre-les-Remparts, Port-de-Bouc et Martigues. Très concrètement, il s'agit d'ajuster le projet d'aménagement de notre territoire pour les 15 ou 20 années à venir. Après une phase de diagnostic (en cours) viendra celle d'un PADD (plan d'aménagement et de développement durable), puis la rédaction des règlements de zones (urbaines, agricoles, naturelles, etc.). L'adoption du PLUi est annoncée pour... 2028.

Ce simple rappel introductif permet de se rendre compte combien la multiplication des strates, des normes et des procédures, conduit à entraver les initiatives des territoires, loin de l'esprit de la décentralisation et des discours publics. Mais aussi loin de l'efficacité opérationnelle : le moindre projet prend des années pour envisager sa concrétisation, ce qui ralentit considérablement le rythme constructif, décourage les investisseurs, et impacte durement les recettes des collectivités. La simplification administrative est impérative. Les ministres et les parlementaires qui se succèdent disent en être conscients, mais semblent incapables de la mettre en œuvre.

Malgré la complexité et les lenteurs, nous poursuivons la planification des grands projets structurants pour notre commune : la revitalisation de notre cœur de village, mais aussi le désenclavement et l'aménagement apaisé de notre littoral.

Par une politique d'acquisitions foncières, nous préparons la construction d'un troisième groupe scolaire à Varage, la réalisation de jardins familiaux à Massane, ou encore la réalisation de parkings supplémentaires. Grâce à l'aide financière et technique du département des Bouches-du-Rhône, mais aussi de la métropole et de la Région Sud PACA, nous restons en capacité de porter nos investissements et de moderniser nos collectivités : économies de fonctionnement grâce aux travaux de performance énergétique, accroissement des services rendus à la population grâce à la formation de nos agents sur des missions complémentaires, recherche d'efficacité à travers la mise en place d'outils numériques pour faciliter les échanges avec les parents (Portail Familles) ou le travail des services municipaux.

Grâce à cette réorganisation continue de nos services municipaux, nous luttons pour préserver nos capacités d'autofinancement sans augmenter la fiscalité locale.

Pendant ce temps, l'Etat augmente encore et toujours les prélèvements, donne aux collectivités locales des leçons de bonne gestion, et leur reproche l'insuffisante production de logements.

Chacun pourra juger en conscience de cette situation abracadabrantissime.

Vincent Goyet
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts



Aménagement du territoire : donnez votre avis

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sont des documents essentiels pour définir le développement de notre territoire, et l'heure est à la concertation.

Donnez votre avis sur les politiques d'aménagement du territoire, à l'échelle locale à travers le PLUi, qui réunit Saint-Mitre-les-Remparts, Martigues et Port-de-Bouc, et à l'échelle métropolitaine à travers le SCoT.

PLUi : un seul document pour les trois communes

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), est un **document d'aménagement du territoire et un outil de gestion des sols**. Il vise à assurer un développement durable et cohérent du territoire pour les 10 prochaines années, en matière d'habitat, d'environnement, de développement économique, d'équipements, de transport, etc. **Un seul et unique document pour les trois communes du Pays de Martigues, le PLUi, qui remplacera les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) actuellement en vigueur.**

Chaque zone possède un règlement qui définit les droits à construire, ainsi que l'aspect des constructions qui peuvent être édifiées. **C'est sur la base de ces règles que seront accordés ou refusés, par le Maire, les permis de construire, de démolir et d'aménager.**

Vous aurez l'occasion de vous exprimer et de mieux appréhender ces sujets du PLUi (environnement, paysage, logement, mobilité...) lors des **réunions publiques et ateliers**, sur les **registres de concertation en mairie...**

Participez à la dernière ligne droite du SCoT

Le 27 juin 2024, le conseil de la Métropole a acté l'arrêt du projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document de planification essentiel définit **les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire métropolitain pour les 20 prochaines années.**

Avant son approbation officielle, les habitants sont invités à donner leur avis sur ce projet et à **participer à l'enquête**

publique, qui se déroulera du 5 novembre au 11 décembre 2024. Les observations et propositions pourront être formulées sur des registres, en ligne ou en à retrouver mairie.

Le SCoT, qui met en cohérence l'ensemble des documents stratégiques de la Métropole, s'appuie sur de grandes aspirations. Ce projet concilie de grandes **ambitions économiques, résidentielles, d'infrastructures** avec la nécessité de fixer une trajectoire de diminution de la consommation d'espace pour **préserver au mieux notre environnement exceptionnel.**



Installation et maintenance d'éclairage public, borne de recharge IRVE, contrôle d'accès

☎ 04 42 45 33 56

185 rue des Peupliers 13220 CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES

🌐 www.lumilec-france.com



Retour sur votre été !

Encore une fois, l'été fut festif à Saint-Mitre-les-Remparts ! Retour en images sur nos Estivales 2024, et un grand merci à vous, à tous nos agents et nos élus pour faire de ces festivités des moments inoubliables...

Fête du 14 juillet



Fête votives



Rues de l'étang



Concert de piano

Fête de l'étang



Soirée blanche



Soirée Ibiza





La Libération de Saint-Mitre fêtée en grande pompe !



Exposition et cortège de véhicules militaires.

La deuxième guerre mondiale a marqué l'histoire de notre civilisation, de notre pays, et aussi de notre commune de Saint-Mitre-les-Remparts.

A l'automne 1942, les forces du III^e Reich envahissent la zone libre. Entre Arles et Marseille, Saint-Mitre devient alors un point clé, un poste d'observation sûr et efficace pour la surveillance du littoral méditerranéen et des vastes plaines de la Crau.

Saint-Mitre se trouve dans une situation très délicate du fait de cette position stratégique. Puis il y a le débarquement dans le sud de la France, afin de prendre à revers les troupes allemandes. Et c'est dans la nuit du 14 au 15 août 1944 que le débarquement de Provence commence.

Le verrou fortifié de Saint-Mitre était devenu un enjeu stratégique. Le 21 août, le commandement allemand ordonne de dynamiter le village afin de retarder l'avancée des Alliés vers le Rhône.

A la nuit tombée, tous les habitants sont rassemblés sur la plage de Varage. Puis une série d'explosions retentit. Les villageois se précipitent pour découvrir leurs maisons... intactes : au dernier moment, les Allemands se sont contentés de faire exploser des munitions aux Emplaniers. Le village est sauvé.

Le 25 août, les Alliés entrent enfin à Saint-Mitre.

Afin de fêter les 80 ans de cette libération, sous la houlette de l'association Histoire et Patrimoine que nous remercions chaleureusement, et des partenaires du club Photos Marius, du Souvenir Français et du Comité des fêtes, s'est déroulée le 25 août une journée commémorative, avec expositions, cérémonie, bal populaire...

Retour en images, et merci encore à tous les partenaires et participants !



Les participants habillés en costume d'époque.



Vincent Kinda, président de l'association du Souvenir Français.



Visite aux seniors de l'EHPAD les Restanques de Saint-Mitre-les-Remparts.



Le bal populaire !



Commémoration au cimetière de la Croix d'Aymard.



Le repas convivial.



Une nouvelle rentrée réussie

656 élèves saint-mitréens ont fait leur rentrée dans les quatre écoles de la commune, le lundi 2 septembre dernier.

Des sourires, quelques larmes, et les classiques bisous avant d'aller jouer dans la cour : pas de doute, les vacances sont finies, **c'est la rentrée** ! Le lundi 2 septembre, **656 élèves** saint-mitréens ont retrouvé les bancs de l'école, répartis dans les **deux groupes scolaires** de la commune (répartition dans le tableau ci-après).

Une rentrée préparée et équilibrée

La rentrée scolaire est **un moment de vie important** pour notre commune et pour nos familles, et c'est un travail préparatoire qui commence dès le printemps, afin d'accueillir les enfants dans des conditions apaisées, et équilibrées.

Afin d'anticiper l'accueil de nouvelles familles avec la livraison prochaine du programme immobilier Sainte-Victoire,

il s'agissait d'abord **d'ajuster la carte scolaire**, et plus particulièrement la zone d'équilibre, pour **mieux répartir les effectifs dans nos écoles en fonction des capacités d'accueil de celles-ci**.

Le nombre d'élèves marque **une hausse en maternelle** (225 contre 206 en 2023), mais **une légère baisse en élémentaire** (431 contre 444 en 2023). Ainsi, **notre demande de réouverture d'une dixième classe à l'école élémentaire Jean Rostand n'a pas été acceptée**, même si elle nous paraissait légitime, au regard de potentielles arrivées en cours d'année d'enfants qui s'installeraient à Sainte-Victoire. Si l'Éducation Nationale n'a pas pu accéder à notre demande, **notre gestion minutieuse permet tout de même d'anticiper sereinement ces potentielles arrivées en cours d'année**.

Du nouveau pour cette année

Concomitamment à la réorganisation des services du pôle Familles-Solidarités, une démarche d'amélioration de l'accueil périscolaire a été engagée.

Suite à des constats de terrain, et afin d'assurer le bien-être, l'équité, et de proposer des activités pédagogiques aux enfants, il y a eu lieu d'ajuster le règlement de fonctionnement des temps d'accueil périscolaire. Les nouvelles mesures, applicables dès à présent, sont les suivantes :

- **La mise en place d'un « référent bienveillance » périscolaire**, un acteur-clé chargé de garantir un environnement bienveillant, inclusif et respectueux au sein des temps d'accueil périscolaire. Il sera, en soutien des équipes de terrain, **chargé de l'évaluation, du traitement et du suivi de toutes les situations particulières rencontrées par les agents et/ou signalées par les parents concernant les enfants (harcèlement scolaire, violence, difficultés diverses...)**. Le référent aura également le rôle de favoriser l'inclusion des enfants qui ont une reconnaissance MDPH en formalisant un « *projet d'accueil inclusif personnalisé* ».
- **Ajustement du temps d'accueil du soir** : la fusion des deux créneaux (16h30-17h15 et 17h15-18h) en un temps d'accueil unique (16h30-18h)

Les effectifs à la rentrée 2024

Écoles maternelles

Rostand
123 enfants
5 classes



Vaillant
102 enfants
4 classes

Écoles élémentaires

Rostand
251 enfants
9 classes



Vaillant
180 enfants
7 classes

permettra de proposer des activités pédagogiques et d'offrir un temps calme aux enfants afin de faire leurs devoirs de 17h à 18h. Ainsi, les agents municipaux pourront se consacrer de manière continue à la prise en charge des enfants sans devoir contrôler à nouveau les inscrits lors du passage au créneau suivant. Le tarif du temps d'accueil du matin (7h30-8h20) passe à 4€ par mois, et le temps d'accueil du soir (16h30-18h) à 8€ par mois.

- **Pour faire face à l'inflation** répercutée par notre fournisseur, les tarifs des repas augmentent de 20 centimes. Par ailleurs, la commune n'est pas en capacité de répondre au nombre accru de demandes de substitution d'aliments pour satisfaire les préférences alimentaires individuelles des familles (végétarien, sans gluten, sans porc, sans poisson, sans œufs, sans lentilles...). Dans un souci d'équité, **un seul menu sera proposé à l'enfant** qui aura le libre choix de ce qu'il souhaite manger. Aucune substitution ne peut être fournie par les parents, pour des raisons sanitaires. **Les familles peuvent adapter la fréquentation du restaurant scolaire en fonction des menus, qui sont communiqués chaque mois pour le mois suivant.**

Tous ces changements découlent d'une volonté politique, d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, avec bienveillance et équité.



Mireille GOYET
Adjointe déléguée
à l'éducation, la
famille et la petite
enfance

“ Le premier rendez-vous de septembre, c'est la rentrée des écoliers, collégiens et lycéens à qui nous souhaitons une excellente année scolaire ! Nous souhaitons également la bienvenue à Mme Tantini, nouvelle directrice de l'école élémentaire Vaillant ainsi qu'aux nouveaux enseignants de nos quatre écoles. Nous mettons en place des nouveautés, afin d'offrir des conditions d'accueil optimales. Que cette année scolaire soit riche en réussites pour tous, élèves et enseignants ! »

3 questions à :



Cyril Catenne
Responsable du
service jeunesse et
référent bienveillance

Rédaction : La commune vient de créer ce poste de référent bienveillance, en quoi cela consiste ?

Cyril Catenne : La commune souhaite être particulièrement attentive à la qualité de vie des enfants durant les temps passés dans ses structures. Avoir un référent permet de garantir un climat sécurisé et bienveillant sur l'intégralité des temps où sont accueillis les enfants dans la collectivité, en étant à leur écoute et à celle de leurs familles.

R. : Pourquoi vous ?

Cyril : Étant responsable du service Jeunesse (incluant la maison de la jeunesse, le centre de loisirs et l'espace jeunes) et coordonnateur du Projet Éducatif du Territoire (PEDT), j'ai une vision globale sur les temps d'accueil que fréquentent les enfants. Je suis donc en capacité de coordonner les équipes de manière efficace afin de garantir leur bien-être.

R. : Concrètement, que sont vos missions à ce poste ?

Cyril : Être disponible pour les familles et les enfants, afin de répondre à leurs inquiétudes et préoccupations, que ce soit sur des cas nécessitant des prises en charge particulières (TDAH, troubles dys...), ou encore sur du harcèlement scolaire... Je me rends régulièrement sur le terrain afin de suivre les dispositifs mis en place pour les enfants. L'échange avec les agents est également capital : ils sont sur le terrain et donc en contact direct avec les jeunes.

Pour contacter Cyril ou prendre rendez-vous :

referentbienveillance@saintmitresremparts.fr
04 42 06 97 52



Nous souhaitons également une belle rentrée à toute notre équipe en charge des temps périscolaires !

Projets structurants ou 'petits' travaux, nos services techniques sont constamment à pied d'œuvre, sous l'égide de son directeur Yann Martinez et de l'adjoint en charge Antoine Bruno.

Retrouvez dans cette double-page les réalisations, ainsi que les projets à venir.



Aménagement de toilettes publiques à Massane



Autonettoyantes et gratuites, ces toilettes apportent dorénavant une solution à un enjeu de salubrité : elles sont en effet accessibles toute l'année !

Ces toilettes publiques viennent compléter la rénovation de celles situées derrière la mairie (accès rue Brauquier) et les toilettes sèches de la plage de Varage.

Coût : 56 210 €



Petits travaux dans les écoles et les crèches



Les services techniques sont à pied d'œuvre durant l'été pour faire des petits travaux dans les écoles et les crèches : travaux de peinture, petite manutention et réparations diverses comme l'actionnement de la fontaine à l'école maternelle Vaillant...

Pour que la rentrée se déroule dans les meilleures conditions !



Réaménagement de l'accueil de l'Hôtel de ville



Vous l'aurez sûrement remarqué, notre accueil de la mairie a été complètement rénové durant l'été. Des travaux ont en effet été nécessaires afin de pouvoir déployer le dispositif de délivrance de pièces d'identité et de passeports.

Ce dispositif sera opérationnel dans les semaines qui viennent. Il traduit la volonté municipale d'offrir à nos administrés un service de proximité essentiel pour chacun. La délivrance de pièces d'identité et de passeports à Saint-Mitre-les-Remparts, c'est pour bientôt !

Coût : 35 300 €



Installation d'un filet de volley-ball plage de Massane



Afin de parfaire les aménagements littoraux, un filet de volley-ball a été installé durant l'été sur la plage de Massane.

Coût : 1 737 €



Rénovation des murs et des gradins du gymnase



Le gymnase s'est refait une beauté ! Et les murs ont retrouvé les couleurs historiques de l'OMCA.

Coût : 28 500 €



Rénovation de l'escalier Bondiotti : en cours

La rénovation de l'escalier Bondiotti est en cours, une opération synonyme de rétablissement d'un cheminement piéton.

Coût : 78 194 €



Réalisation de marches plage de Massane



Ces trois marches ont été réalisées afin de faciliter le passage de la promenade littorale à la plage.

Coût : rattaché à la rénovation de l'escalier Bondiotti



Rénovation des voies Mistral-Lézardière-Fabre : en cours

C'est un chantier attendu par les riverains, qui a demandé plusieurs mois de chantier : la rénovation des voies Mistral-Lézardière-Fabre.

Depuis plusieurs semaines a débuté la phase **réfection de la voirie**.

Concrètement, cela passe par **la pose d'enrobés neufs**, ainsi que d'un **réaménagement qualitatif paysager**, avec notamment **la réinstallation de l'ancre**, ainsi que **la matérialisation de places de stationnement**. Pour réaliser ce travail, il y a eu plusieurs relevés du nombre de véhicules stationnés, avec en finalité un positionnement de places supplémentaires aux besoins constatés, tout en conservant un espace pour ne pas créer de gêne pour les véhicules de secours, y compris en pleine nuit.

Coût : 441 127 €



Construction du nouveau château d'eau : à venir

Afin de répondre à une optimisation de l'eau distribuée sur notre commune et permettre de répondre aux futures évolutions de la population, il est apparu nécessaire de disposer d'un stockage en eau potable de 3000 m³ au lieu de 900 m³.

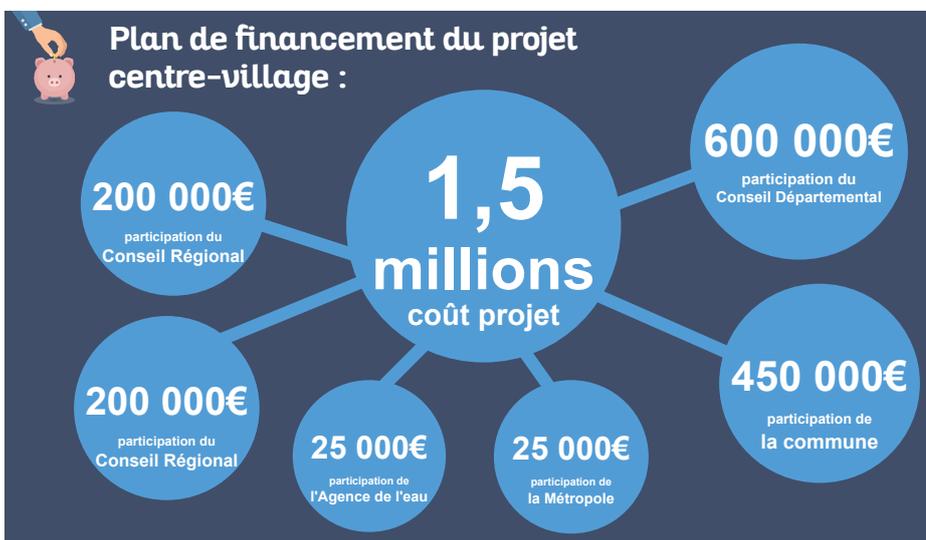
Ainsi, ce nouvel ouvrage sera positionné non loin du gymnase, et permettra une restructuration majeure du réseau de distribution de la commune avec la mise en place de surpresseur de dernière génération afin d'optimiser la pression résiduelle chez l'ensemble des usagers de la commune. Ces travaux seront réalisés par la Métropole et la Régie des Eaux à partir de janvier 2025, pour une durée d'environ un an.

Coût : 4 040 000 €



Réaménagement et renaturation du centre-village : à venir

À l'issue du travail préparatoire mené par une commission constituée d'élus, de riverains et de représentants associatifs, c'est à l'unanimité que notre conseil municipal a voté le 24 juin dernier, l'autorisation de dépôt d'un permis d'aménager visant à la revitalisation et renaturation de notre cœur de village. Ce permis va pouvoir être finalisé et instruit, en vue de d'un démarrage de chantier début 2025.





Envolez-vous vers notre saison culturelle

Concerts, conférences, cinéma, théâtre, danse... Cette année encore la saison culturelle vous promet de nombreux et beaux rendez-vous ! Que ce soit dans notre théâtre de La Manare ou dans notre médiathèque, il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts.

La rentrée culturelle est un temps fort pour notre commune, et c'est toujours une grande joie de vous présenter la programmation que nous vous avons concoctée !

Concerts, cinéma, danse et théâtre

" En renouvelant nos partenariats, nous donnons un nouvel essor à notre saison culturelle, tout en conservant nos traditionnels rendez-vous qui plaisent tant " confie Marie Paule Dellarovere, conseillère municipale en charge de la programmation culturelle.

Les amateurs de musique pourront profiter de concerts rock, classique, jazzy, et même cinématographique avec un hommage à Ennio Morricone.

Le cinéma a d'ailleurs sa part belle dans notre programmation, avec le retour des Mercredis du cinéma, et la diffusion de neuf films récompensés, à voir ou revoir sur grand écran : Shutter Island, Le Cercle des poètes disparus, The Artist...

Côté théâtre nous accueillerons sur notre scène le classique *Dom Juan*, revisité, les fameuses comédies de Julien Sigalas pour les grands et les petits, et le coup de cœur du festival off d'Avignon 2024 : *J'aimerais arrêtée* (sic).

N'oublions pas le traditionnel Festival

du Cinéma Indépendant qui revient pour sa neuvième édition avec en invité d'honneur le célèbre Olivier Marchal, le week-end photos et sa soirée diaporama, ainsi que les séances scolaires, pour initier dès le plus jeune âge au charme du spectacle vivant.

Conférences, ateliers et festival pour notre médiathèque

Du côté de la médiathèque, cette année nous découvrirons grâce aux conférences l'histoire de la Turquie, nous en apprendrons plus sur le site de Saint-Blaise, nous voyagerons dans le temps pour découvrir la sexualité au Moyen-Âge, et apprendrons à vivre l'instant présent...

En plus des habituelles expositions du Club Photo Marius, nous accueillerons deux expositions des productions des adhérents de l'association Arts Plastiques de Saint-Mitre.

Pour la jeunesse, nous retrouverons les traditionnels ateliers créatifs pour Noël et Pâques et une journée terrifiante pour Halloween.

La troisième édition du Festival de l'Imaginaire ravira à nouveau les fans de manga, de littérature de l'imaginaire et de la culture geek !

Vous l'aurez compris, avec notre nouvelle saison culturelle, vous trouverez forcément votre bonheur !

Billetterie et réservations

Théâtre la Manare :

Billetterie en ligne :
www.saintmitrelesremparts.fr
 ou
 Saint-Mitre Informations, 72 rue Bellefont
 Tél : 04 42 49 04 64

La Bibliothèque Charles Rostaing :

Rue Pierre et Marie Curie
 Tél : 04 42 49 15 11
bibliotheque@saintmitrelesremparts.fr



Retrouvez les programmes complets ainsi que la billetterie en ligne sur notre site internet :

www.saintmitrelesremparts.fr



C'est la rentrée aussi pour les assos !

Plus de quarante associations étaient présentes au complexe sportif René Jauras pour la traditionnelle journée des associations.

Qui dit rentrée dit **reprise des activités**, et notamment associatives !

C'est le samedi 7 septembre dernier que s'est tenue la traditionnelle **fête des associations**, au cours de laquelle les habitants ont pu venir échanger avec les différents intervenants, pour prendre des renseignements ou bien s'inscrire directement.

Si vous avez manqué cette journée de fête, n'hésitez pas à vous rendre à Saint-Mitre Informations récupérer le **Guide des associations**, qui répertorie les différentes activités présentes sur la commune ainsi que les coordonnées des associations pour pouvoir les contacter.

Il est également disponible en ligne :

www.saintmitrelesremparts.fr

Bravo aux médaillés !



85 personnes ont été récompensées par Monsieur le maire Vincent Goyet et Thierry Bazzali, conseiller municipal, lors de la traditionnelle remise des trophées sportifs.

Certains ont réalisé des performances remarquables, dont l'équipe vétérans de Football qui a gagné la coupe de Provence. Les membres du Twirling ont brillé lors des Open de Port-de-Bouc, de Martigues, de Larajasse et autres ! Du côté de l'athlétisme, pléthore de récompenses également, pour les juniors, minimes, cadets et les entraîneurs aussi avec des titres au niveau départemental et régional.

Félicitations à toutes et tous !

HALLOWEEN

JEUDI 31 OCT. - CENTRE VILLAGE
DE 16H A 19H

Stand maquillage, animations, crêpes, bonbons...
et plein de surprises !



Appel à volontaires pour un club cinéophile !



Les Mercredis du Cinéma, rendez-vous mensuel incontournable pour tous les amateurs du septième art, ça continue ! Cette année, nous mettons à l'honneur les films récompensés, et nous avons besoin de volontaires passionnés pour animer et enrichir ces moments de partage et de culture.

Vous aimez le cinéma et souhaitez partager votre passion ? Nous recherchons des volontaires pour nous aider à animer le Club Cinéophile. Votre mission sera de préparer et de modérer des discussions après les séances, d'apporter des anecdotes sur les films, les réalisateurs ou les prix remportés, et d'encourager les échanges entre les spectateurs.

Les films sont projetés sur grand écran dans notre Théâtre de la Manare, avec au programme des chefs-d'œuvre tels que Huit femmes, Shutter Island, Le Guépard ou encore Le Pianiste.

Prochain rendez-vous mercredi 6 novembre :

Film : Le Guépard de Luchino Visconti
Lieu : Théâtre de la Manare
Heure : 20h
Tarif unique : 5€

Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre l'équipe des passionnés et participer activement à ces soirées, contactez-nous dès maintenant par mail à :

mariepaule.dellarovere@saintmitrelesremparts.fr

Faites partie de l'aventure cinéophile et venez partager votre amour du cinéma avec nous !

Parlez-vous provençau ?

Marrida autonà se vei pas mai sovent qu'un bèl printemps

On ne voit pas plus souvent un mauvais automne qu'un beau printemps!

Un studio de Pilates à la ZAC des Étangs



Marie, 35 ans, a ouvert son studio de Pilates dans la ZAC des Étangs en juin dernier. Diplômée d'une formation pilates et coach sportive, elle veut faire découvrir cette discipline qui fait travailler les muscles profonds, et qui permet d'améliorer la posture et de préserver le corps des risques de blessures.

" J'ai eu une pathologie musculo-squelettique étant plus jeune, confie-t-elle, et le pilates m'a tellement aidée qu'aujourd'hui je veux enseigner aux autres cette pratique ".

Elle donne des cours du lundi au vendredi, aux débutants comme aux plus expérimentés.

Studio Pur Mouv
14 rue des Saladelles
06 23 14 62 22
<https://www.purmouv.fr/>

Relevez le défi familles zéro déchet !



Cette opération est organisée par la Métropole Aix-Marseille Provence : en famille, en coloco' ou seul et quel que soit votre âge, participez à cette aventure de 6 mois pour réduire vos déchets !

Au programme :

- Un atelier pratique en distanciel chaque mois : fêtes zéro déchet, cuisine, compostage, fabrication de produits cosmétiques et d'entretien, réemploi et réparation.
- Des visites des centres de gestion des déchets et de lieux engagés dans une démarche responsable.
- Un kit défi avec des cadeaux utiles et un objet pour peser vos déchets pour bien démarrer l'aventure zéro déchet.
- Une plateforme en ligne pour suivre votre progression, échanger sur vos bonnes pratiques, relever des défis...

Inscrivez-vous en ligne avant le 3 novembre 2024 : www.dechets.ampmetropole.fr
Rubrique 'Je réduis, je réemploie'

Enquête officielle auprès des habitants



INFORMATION MAIRIE

Conscient de la difficulté financière grandissante d'une partie des habitants du centre-ville ancien, qu'ils soient locataires ou propriétaires, la municipalité souhaiterait mettre en place des solutions techniques adaptées à la réduction du coût final de l'énergie.

Nous sommes à l'étude de la mise en place d'un réseau de chaleur, qui demandera du temps et de la persévérance, sans connaître pleinement aujourd'hui le délai de réalisation et pouvant encore être annulée par manque de financement. **Mais si on veut agir on doit s'y préparer aujourd'hui.**

Nous avons besoin pour cela d'avoir la connaissance de vos consommations et besoins en la matière.

C'est la raison pour laquelle nous avons confié à l'association locale du Collectif Technique de l'Environnement le soin de mener une enquête préalable auprès des administrés.

Les enquêteurs seront munis d'un badge au nom de l'association et il sera possible de vérifier leur identité par appel à l'hôtel de ville au 0442809276.

Leurs membres qui prendront contact avec vous sont pleinement dévoués à cette tâche, avec pour seul motif d'action celui d'améliorer le sort et les conditions financières des membres de notre communauté villageoise.

Le Collectif Technique de l'Environnement et ses membres n'ont aucun intérêt personnel ni financier dans cette opération.

Cette enquête se tient du 15 septembre 2024 au 15 septembre 2025.

Nous vous prions de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil et leur assurer votre participation plénière pour le remplissage des documents d'enquête.

Retrouvez sur cette page un résumé des comptes-rendus des conseils municipaux, avec les délibérations votées et le nombre de votants - pour - contre - abstention. Pour plus de détails, rendez-vous sur notre site internet : www.saintmitrelesremparts.fr

Séance du 24 juin 2024

| | | Votants | Pour | Contre | Abstention |
|--------------------------|---|---------|------|--------|------------|
| ÉDUCATION-ENFANCE | | | | | |
| 2024-50 | Ajustement de la carte scolaire | 27 | 27 | 0 | 0 |
| 2024-51 | Modification du règlement intérieur des structures d'accueils et loisirs périscolaires et restaurants scolaires | 27 | 27 | 0 | 0 |

| | | | | | |
|-----------------------------------|--|----|----|---|---|
| FINANCES-COMMANDE PUBLIQUE | | | | | |
| 2024-52 | Finances - Modification des tarifs de la restauration scolaire et de la garderie | 27 | 25 | 2 | 0 |
| 2024-55 | Finances - Demande de subvention d'investissement à la Région Sud pour l'opération 'Étude d'opportunité concernant la réalisation d'un réseau de chaleur urbain en centre village' | 27 | 27 | 0 | 0 |

| | | | | | |
|--------------------------------|---|----|----|---|---|
| ENVIRONNEMENT-URBANISME | | | | | |
| 2024-57 | Urbanisme - Autorisation de dépôt d'un permis d'aménager pour l'opération de végétalisation de la Place Neuve et de renaturation du centre historique | 27 | 27 | 0 | 0 |
| 2024-58 | Urbanisme - Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable pour l'opération 'Aménagement de toilettes publiques plage de Massane' | 27 | 27 | 0 | 0 |
| 2024-61 | Urbanisme - Pouvoirs de police administrative du Maire - Instauration d'astreintes financières pour les infractions d'urbanisme | 27 | 27 | 0 | 0 |

Séance du 30 septembre 2024

| | | | | | |
|--------------------------------|---|----|----|---|---|
| FINANCES-VIE ECONOMIQUE | | | | | |
| 2024-63 | Finances - Demande de subvention d'investissement à divers organismes publics pour l'opération 'Réaménagement apaisé et végétalisation de la place Neuve - renaturation du centre historique' | 27 | 26 | 0 | 1 |
| 2024-64 | Finances - Demande de subvention d'investissement à divers organismes publics pour l'opération 'Requalification d'une parcelle municipale en parc intergénérationnel et paysager, quartier de Varage' | 27 | 24 | 0 | 3 |
| 2024-71 | Vie économique - Autorisations d'ouvertures dominicales | 27 | 27 | 0 | 0 |

| | | | | | |
|------------------|--|----|----|---|---|
| MÉTROPOLE | | | | | |
| 2024-69 | SEMIVIM - Cession de l'intégralité des actions à CDC Habitat-Adestia | 27 | 27 | 0 | 0 |

| | | | | | |
|--------------------------------|--|----|----|---|---|
| ENVIRONNEMENT-URBANISME | | | | | |
| 2024-73 | Urbanisme - Foncier - Aménagement - Acquisition de parcelles section AR n°289 et 290 à Massane | 27 | 27 | 0 | 0 |

| | | | | | |
|-----------------|--|----|----|---|---|
| CULTUREL | | | | | |
| 2024-75 | Acceptation par la commune d'une statue POMONE et d'un tableau ayant appartenu à Louis Brauquier | 27 | 27 | 0 | 0 |

Portrait : Henri Cot, médaillé de la Légion d'honneur

Henri Cot est un personnage bien connu à Saint-Mitre-les-Remparts, et notamment pour son implication dans la vie associative.

C'est lui qui est à l'origine de la création du comité de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie) de Saint-Mitre-les-Remparts, après avoir été marqué par son service militaire effectué durant la Guerre d'Algérie et touché par les difficultés rencontrées par les appelés pour faire valoir leurs droits à leur retour en France.

Il s'investit par ailleurs dans l'association **le Souvenir Français**, dont il devient tour à tour trésorier, président...

De par son ancienne carrière de professeur de français il s'implique auprès des écoles de Saint-Mitre en travaillant avec les enseignants notamment sur des textes qui seront lus par les élèves **tous les 11 novembre**, mais aussi pour organiser des sorties pour les élèves au musée de l'Empéri, des Milles etc.

Du côté du village, Henry ne s'arrête

pas là puisqu'il prend la présidence de l'association "Lou Clouchié de Saint-Mitre", **qui a rénové et reconstitué l'intérieur de notre église**, ce qui a pris plus de 10 ans !

Après la médaille de la ville décernée en 2023 par Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux à la population,

c'est tout naturellement qu'Henri a reçu cette fois-ci la récompense la plus prestigieuse : **la légion d'honneur !**

Nous ne pouvons qu'encore une fois féliciter Henri pour son implication et son engagement auprès de la communauté et de notre village, et lui dire bravo pour cette belle récompense bien méritée !



Henri Cot, lors de la remise de la médaille de la légion d'honneur.

ÉTAT CIVIL



Naisances

Myla Laury Guylaine POEUF née le 20 juin 2024 à Martigues

Ruben VASSE né le 14 juillet 2024 à Martigues

Louna JOSEPH née le 5 juillet 2024 à Martigues

Ilan JOSEPH né le 5 juillet 2024 à Martigues

Lous BELAMEIRI née le 31 juillet 2024 à Martigues

Lucas Fabien DEJAGER-ECHEMANN né le 2 août 2024 à Martigues

Félicia BRAKHA LLORENTE née le 21 août 2024 à Martigues



Mariages

Pauline ARENA et Loris GIOVAGNOLI mariés le 09 août 2024



Décès

Augustin SABATIER décédé le 21 juillet 2024 à Martigues

Marie LABARTHE née LÉONARD décédée le 24 juillet 2024 à Martigues

Joseph MALDONADO décédé le 06 août 2024 à Martigues

Claude ROBERT décédé le 15 août 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts

Christian NOGUERA décédé le 11 août 2024 à Marseille

Paul GASCIARINO décédé le 13 août 2024 à Marseille

Marie PIZZICHEMI décédée le 13 août 2024 à Marseille



Saint-Mitre en vie

Une commune apaisée

Maison de la Jeunesse, pavillon d'accueil du site archéologique de Saint-Blaise, parking du stade, terrain de rugby, réfection de voiries, doublement de nos caméras de vidéoprotection, multiples aménagements littoraux... : depuis quatre ans, de nombreux chantiers ont été menés pour valoriser notre municipalité.

Sans être exhaustif, de nombreux travaux sont en cours et à venir, parmi lesquels la revitalisation de notre cœur de village, la construction d'un nouveau château d'eau, le renforcement de nos ralentisseurs, ou encore la rénovation énergétique du groupe scolaire Jean Rostand.

Parallèlement, l'organisation des services municipaux a été profondément remaniée, dans une logique de maîtrise des dépenses et d'efficacité, mais aussi une amélioration des services rendus à la population et des conditions de travail de nos agents.

Grâce à un tissu associatif dynamique, grâce à la concertation assumée avec les riverains, grâce aussi à la participation de tous les élus du conseil municipal volontaires, nous œuvrons quotidiennement à valoriser les talents et permettre à chacun de s'investir en faveur de notre cadre de vie.

Si la politique nationale et internationale rime souvent avec le triste spectacle de la division, nous sommes au niveau local déterminés à rassembler tous les Saint-Mitréens, et leur permettre de se reconnaître dans une action municipale de proximité.

Vincent Goyet

Les Saint-Mitréens avant tout

Tribune
non parvenue

NDLR : Les textes sont retranscrits tels qu'ils nous parviennent.

L'Agenda Sélection

Octobre

DU 8 AU 29 OCTOBRE

**Exposition photos Marius : 2 auteurs
Y.Vignaud et D.Berta**

Médiathèque municipale Charles Rostaing
Infos : 04 42 49 15 11

JEUDI 24 OCTOBRE

Repas des Anciens

Gymnase René Jauras - 12h
Sur inscription : 04 42 06 74 16

MERCREDI 30 OCTOBRE

Ateliers Halloween

Médiathèque municipale Charles Rostaing -
10h-12h et 14h-17h
Infos : 04 42 49 15 11

JEUDI 31 OCTOBRE

Halloween

Centre-village
Infos : 04 42 49 04 62

Novembre

MERCREDI 6 NOVEMBRE

Les Mercredis du cinéma : 'Le Guépard'

Théâtre de la Manare - 20h

DU 9 AU 11 NOVEMBRE

Salon des métiers d'art

Théâtre de la Manare

Infos et réservations : 04 42 49 04 64

www.saintmitrelesremparts.fr/theatre-de-la-manare/

DU 15 AU 29 NOVEMBRE

**Exposition de peintures par l'association
Arts Plastiques**

Médiathèque municipale Charles Rostaing
Infos : 04 42 49 15 11

DU 21 AU 24 NOVEMBRE

**9^{ème} Festival international du film
indépendant**

Théâtre de la Manare

Billetterie et réservations : www.smr13filmfestival.com

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Téléthon

Infos : 04 42 49 04 62

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Celtic Ovation - Show irlandais

Théâtre de la Manare - 20h30

Infos et réservations : 04 42 49 04 64

www.saintmitrelesremparts.fr/theatre-de-la-manare/

DU 30 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE

Marché de Noël

Infos : 04 42 49 04 62